ROUBAIX

LES 90 ANS DE Mgr BERTEAUX

Le 30 juin prochain, Mgr Berteaux, archiprêtre de Roubaix, que tout le monde estime et vénère, entrera dans sa 91e année. A cette occasion une messe solennelle d'actions de grâces sera célébrée, dimanche 29 juin, en l'église Saint-Martin. Mgr Berteaux a tenu à la chanter lui-même, pour donner plus de solennité à cet acte de reconnaissance et de remerciements envers la Providence. Le prélat sera entouré de ceux de ses anciens vicaires non retenus par les devoirs de leur ministère.

Le sermon de circonstance sera donné par M. le chanoine Delesalle, doyen de Lannoy. La maîtrise de Saint-Martin se fera entendre.

En faisant des vœux pour que l'existence de Mgr Berteaux se prolonge encore, nous invitons les paroissiens de Saint-Martin à communier, le 29 juin, aux intentions de leur vénéré pasteur, qui depuis cinquante ans a fait tant de bien dans notre ville.

LES AUTEURS de l'agression de la rue de Condé sont connus

Dans la nuit de dimanche à lundi, M. Jules Dhédenne, apprêteur, rentrait chez lui, rue de Condé, lorsqu'il fut accosté par quatre individus qui lui demandèrent du tabac et à boire. Sur son refus, l'un d'eux frappa l'apprêteur d'un coup de couteau. Atteint à l'épaule gauche, M. Dhédenne porta plainte.

L'enquête de la police a permis de retrouver les auteurs de l'agression, qui sont : Oscar Questier, 17 ans, cableur, 11, rue d'Estaing ; Edmond Salmon, 16 ans, trieur, rue d'Estaing ; Léon Caudron, 17 ans, soigneur, 30, rue Dampierre, et Floris Labens, 17 ans, apprêteur, 162, rue Franklin. C'est ce dernier qui a porté le coup de couteau à Dhédenne. Il a été écroué. La culpabilité des trois autres n'a pas été suffisamment établie ; ils ont été laissés en liberté provisoire.

A l'Association des Familles de Roubaix. — Le bureau de l'Association des familles de Roubaix et de ses cantons s'est réuni mardi. Cette réunion étant la première depuis que M. Grousseau, député du Nord, a été promu grand'Croix de l'Ordre de Saint-Grégoire le Grand, l'Association envoie ses plus chaleureuses félicitations au vaillant défenseur de la liberté des pères de famille.

A l'Association Républicaine Libérale. — Nous apprenons que des Comités de section s'organisent activement dans toute la Ville, ils se chargent du recrutement des adhérents, de la propagande électorale, des réunions de quartier, etc. Les personnes qui auraient à cœur de se dévouer sur ce terrain peuvent écrire au Secrétaire de l'A. R. L., Café Pandore, rue Pauvrée, siège de l'Association.

Nous prions aussi nos amis de réserver le meilleur accueil aux délégués du Comité, chargés de recueillir les souscriptions. Il ne s'agit pas seulement ici de couvrir les frais d'une élection mais d'asseoir sur une base financière solide, dans notre Ville, le grand parti Républicain Libéral qui veut, par un effort méthodique et persévérant, améliorer les conditions du travail et défendre à la fois nos traditions religieuses et patriotiques.

D'autre part, pour répondre à certaines préoccupations et éviter aussi toute personnalité, nous ajouterons simplement qu'il ne peut y avoir aucune entente entre nos idées nettement indépendantes et celles d'un parti dont toutes les sympathies tournées vers le Pouvoir, tendent à l'enseignement officiel, officiellement athée en dépit même de la loi Ferry.

Nous prions tous les esprits loyaux de reconnaître que l'irréligion d'Etat nous diminue matériellement et moralement, que cette irréligion est devenue le vrai péril national et nous les conjurons de s'unir enfin pour ne faire qu'un bloc des vrais amis de la France.

— Aujourd'hui jeudi, à 8 h. 1/4, réunion du Comité électoral et des Comités de sections.

Pour une seule fois. — Suite de Enn Playfair, de Harry Dee, livre très amusant écrit pour les jeunes collégiens. — LECTURE POPULAIRE, 36, Grande-Rue.

Résultat d'adjudications. — Quatre adjudications ont eu lieu mercredi. En voici les résultats :

1° *Mise en état de la rue de Bully-Grenay* (13.000 fr.). — Ont soumissionné : MM. Roussel, au prix du devis ; Antoine Bocquet, 2,20 % de rabais ; Carette-Dubrocq, 6,10 % ; M. Bulteau, 7,70 ; Jules Waquier, 1,70 ; Tiberghien, Lecierc et Preuvost, 5,10 ; Veuve Bauduin, 6,10. — M. Maurice Bulteau, adjudicataire.

2° *Rue de Condé* (2.700 fr.). — MM. Tiberghien-Lecierc, 2,40 de rabais ; M. Bulteau, 1,10 ; Veuve Bauduin, augmentation de 5 % ; Jules Waquier, 2 % de rabais ; Jules Waquier, 3,20 % adjudicataire.

3° *Fourniture de drapeaux et oriflammes pour les fêtes publiques* (670 fr.). — MM. Thiéffry, rabais de 1 fr. %, adjudicataire. — *de Kérosène à musique.* — 1° Pains de suif (675 fr.). — M. Jules Broquet, 2 % de rabais, adjudicataire.

— 2° Location de toiles (448 fr.). — MM. H. Dufour, 10 % de rabais ; Léon Dufour, 2,15 %. — M. H. Dufour adjudicataire.

Le général Lahas, gouverneur de Lille, passera en revue, le 29 juin, la Fédération pour le perfectionnement du tir, dont les membres devront être rassemblés pour huit heures trois quarts, au plus tard, avenue Jussieu.

Ce jour-là seulement il sera remis à chacun des adhérents un insigne avec ruban tricolore.

Le commandant Despatures compte sur la présence de tous les membres de la Fédération.

Le compte administratif de 1912. — Le Conseil municipal examinera vendredi le compte administratif du maire pour 1912.

Les recettes se sont élevées à 7.287.694 fr. 17 et les dépenses à 7.478.171 fr. 06, soit « un excédent de dépenses » sur les recettes de 80.476 fr. 89.

Fort heureusement, l'Administration Motte avait laissé en 1911 un reliquat de 1.296.331 francs 34.

La Maison Montignies-Degeyter (DENIS-GALLENS successeur), reçoit tous les jours : soles, turbots, saumons, langoustes, toutes espèces de poissons ; 45 et 54, rue du Vieil-Abreuvoir. — Téléph. 10.04. 912

L'abatage des arbres du cimetière. — Sur l'avis du directeur de la voirie, le Conseil municipal décidera vendredi l'abatage des arbres du cimetière arrivés à maturité complète et de procéder à la replantation.

Tous les arbres d'essence d'orme seront abattus dans l'ancien cimetière et vendus en trois lots, pour une somme de 11.500 fr. environ.

Le produit de la vente sera affecté aux travaux de drainage du cimetière et à la nouvelle plantation qui sera exécutée en remplacement des arbres abattus.

La chasse aux « renards ». — Le 11 février dernier, une cinquantaine de grévistes du peignage Binet, faisaient une reconduite à un ouvrier Henri Verbrugge, dégorgeur au Vieux Hutin. Ils arrachèrent les volets et la porte, jetèrent des briques dans la maison.

La propriétaire de l'immeuble, Mme veuve Deboé, réclame des dommages à l'administration municipale qui lui a alloué 75 francs.

Vol de linge. — Sur plainte de Louis Havet, cabaretier, 46, rue de l'Alma, M. Guiraud, commissaire de police, a arrêté Aimée Peyrat, 58 ans, 75, rue des Longues-Haies, qui a dérobé trois essuie-mains au plaignant.

GAUMONT-PALACE ROUBAISIEN

Matinée et soirée à prix réduits.

ÉTAT-CIVIL DE ROUBAIX

CHOCOLAT THOMAS LILLE 090

du 19 juin

Naissances. — Albert Herteler, rue de Tourcoing, cour Mathon, 15. — Marie Carlier, rue Lionne, maisons Herchuez. — Jean Debord, rue Capitaine-Aubert, 3. — Raymond Kinta, rue de Lannoy, 122. — Germaine Waes, rue de la Guinguette, 93. — Henri Leman, rue de l'Ouest, cour Marchal, 3.

Mariages. — Robert Motte, s. prof., boulevard de Cambrai, 16 et Marie Vanoutryve, s. prof., boulevard de la République, 89. — Hector Dessauvage, employé de commerce, rue Jouffroy, 75 et Madeleine Berte, rue Franklin, 10.

Décès. — Lévin Dubruxelet, 4 mois, rue de la Barbe-d'Or, 19. — Nellie Morel, 56 ans, rue des Lignes, 3. — Jeanne Vanrechem, 57 ans, avenue Julien-Lagache. — Palmyre Hoorenman, 41 ans, rue de Flandre, 62.

WATTRELOS

Accident de travail. — Un homme de peine de Mme veuve Lambert, marchande de paille, Eugène Salmé, 49 ans, demeurant à Wattrelos, s'est foulé le pied gauche en tombant d'un wagon à la gare de Roubaix-Wattrelos. 12 jours de repos. Docteur Brocquet.

Procès-verbal a été dressé à Zulma Deine, 37 ans, de Roubaix, surprise rue du Mont-à-Leux, tenant un poses-marques. A la vue de la police elle s'est enfuie abandonnant son matériel qui a été saisi.

WATTRELOS. — Du 18 juin. — Naissances. — Georges Stélandre, rue Bolleau, 29. — Clara Vanwambeke, rue St-Joseph, 24.

CROIX

Les ALPINS remportent la prime de la « Croix du Nord »

Les Alpins se sont réunis mardi soir au local, carrière Dupire, pour reprendre les exercices hebdomadaires.

M. l'abbé Dierman, directeur des Alpins, a profité de cette assemblée pour annoncer, comme nous le disons plus haut, que la société avait obtenu au concours de Douai, la prime de 200 francs offerte par la « Croix du Nord ».

M. le vicaire a félicité vivement le chef, M. Guiot, de sa victoire, la commission de son zèle et les sociétaires de leur performance.

Il a tenu à rappeler que ce concours réunissait 85 sociétés et 5000 gymnastes et que pour arriver en tête les Alpins avaient dû fournir un travail intense.

En terminant, M. l'abbé Dierman, annonce avec joie que les Alpins seront représentés par une délégation au concours de Rome.

Aux félicitations déjà adressées à nos jeunes amis lors du retour de Douai, nous ajouterons aujourd'hui l'expression de notre vive joie de la voir placer, par l'attribution de la prime de notre journal, à la tête de 85 sociétés ayant participé au concours. Avec le directeur des Alpins, nous faisons des vœux pour que les gymnastes persévèrent dans leur travail opiniâtre afin qu'ils conservent la place obtenue de haute lutte il y a quinze jours.

Accidents de travail. — Un domestique de M. Planquart, entrepreneur à Roubaix, Clovis Olivier, 57 ans, est tombé de son tombereau et s'est contusionné la jambe gauche. 12 jours de repos. Docteur Masure.

— Chez Cocheteux frères, Raymond Bouchenage, 16 ans, rue Guizot, s'est foulé le poignet droit. 15 jours de repos. Docteur Barroyer.

WASQUEHAL

Cercle d'Etudes. — Demain vendredi à huit heures, réunion de Cercle d'Etudes des deux sections.

LYS-LEZ-LANNOY

Bris de mobilier et rébellion. — Dans la soirée de mardi, François Fiévet, 21 ans, séparé de sa femme depuis huit jours, est venu faire du tapage et a brisé le mobilier de sa belle-mère, rue du Progrès, parce que cette dernière avait donné asile à sa fille.

Le garde Trenteseaux, averti, vint pour arrêter l'irascible gendre qui, à la vue de l'uniforme devint plus menaçant et se rebella contre le garde qui eût toutes les peines à le maîtriser.

LYS-LEZ-LANNOY. — Naissance. — Elise Delaerryder, rue du Fromoy, 5.

HEM

Accidents de travail. — A la briqueterie Cesar Briet, Henri Verconne, 42 ans, s'est luxé l'avant bras droit. 1 mois de repos. Docteur Coubronne.

— Un maçon de M. Oscar Briffaut, Joseph Jacquard, 32 ans, s'est fait une contusion au poignet et une entorse au coude droit, en tombant sur sa brouette. 15 jours de repos. Docteur Coubronne.

— Un maçon de l'entreprise Alphonse Delfosse, de Roubaix, Léon Lemaire, 37 ans, est tombé, par suite d'un faux mouvement, d'une hauteur de quelques mètres. Il s'est fait une contusion au pouce, une entorse au poignet gauche et une contusion à l'épaule. 20 jours de repos. Docteur Lepers.

La fièvre aphteuse. — Six vaches appartenant à Veriest, en pâture à la limite du territoire vers Croix, ont été reconnues atteintes de la fièvre aphteuse. Les mesures d'usage ont été prises.

Les économies du vieillard ont disparu. — Louis Nys, tisserand, 91 ans, demeurant au hameau du Calvaire, s'est aperçu mercredi matin de la disparition d'une somme de 60 francs qu'il avait soigneusement cachée dans une boîte sous une armoire. La police a ouvert une enquête.

Contravention. — Florentin Corteyn a été l'objet d'un procès-verbal pour ivresse, par la gendarmerie.

UN AUTOMOBILE FAIT PANACHE A WATTIGNIES

Quatre blessés

Mercredi soir, vers 5 heures, un automobile, contenant quatre personnes, passait à Wattignies, au hameau de l'Arbrisseau.

Le véhicule fit panache et les voyageurs furent précipités sur la chaussée.

Tous quatre ont été grièvement blessés. M. Liem, fabricant de mine de plomb, rue Solférino, 308, propriétaire de l'auto, a eu la clavicule brisée et a été blessé à la tête ; sa fille a eu le cuir chevelu scalpé ; la gouvernante de celle-ci a eu des côtes fracturées ainsi que M. Dequeker, négociant à Hesdin.

Après avoir reçu quelques soins, ces quatre personnes ont été ramenées à Lille.

TOURCOING

Les Tertiaires de Saint-François frères et sœurs sont invités à offrir les suffrages prescrits par la règle pour le repos de l'âme de frère Achille Jouvenez, décédé dans sa 65e année.

Funérailles. — Mercredi à 9 heures, ont eu lieu, à la Croix-Rouge, à Tourcoing, les funérailles de M. Achille Jouvenez, ancien combattant de 1870, membre de la Commission de l'Action Libérale Populaire, du Cercle Saint-Joseph, de la Confrérie du Saint-Sacrement, de la Ligue des Retraitants, du Tiers-Ordre et de l'Adoration Nocturne. L'estime dont cet homme de bien jouissait dans sa paroisse avait amené à la cérémonie funèbre une nombreuse assistance et des représentants des différentes œuvres dont il faisait partie. Un groupe important de confrères du Saint-Sacrement s'était réuni autour de la bannière qu'il avait lui-même si longtemps portée. Au cimetière, M. Henri Duquesne prit la parole en ces termes : « Avant de laisser fermer cette tombe, nous nous faisons un devoir de dire quelques mots à la mémoire de celui qui pendant près d'un demi-siècle s'est dévoué en toutes circonstances à la cause de Dieu et de la Patrie. Après avoir vaillamment servi son pays durant la guerre de 1870, il voulut se rendre utile à tous et mettre en pratique la parole de l'Evangile : « Aimez votre prochain comme vous-même ». Puisse son exemple être utile aux âmes généreuses et déterminer particulièrement les jeunes gens qui nous entourent à marcher sur ces traces. Nous sommes persuadés que la Divine Providence accordera sans tarder la récompense méritée par ses vertus, mais nous n'oublierons pas cependant dans nos prières celui qui fut à la fois un fervent catholique, un bon patriote et un brave ouvrier ».

Avant de se séparer les assistants récitèrent quelques prières pour le repos de l'âme du défunt.

M. Ducarin, maire de Comines, est venu à Tourcoing mercredi après-midi. Que venait-il y faire ? Il venait enrubanner aux couleurs « radicales socialistes » un squelettique candidat pris parmi les débris de la « Solidarité dronistes ». Il a procédé à cette opération dans un café du centre de la ville. Il faut que les radicaux tourquennois soient bien malades pour appeler M. Ducarin à leur secours.

Fêtes des Cinq-Voies et de la Tossée. — Le Comité des Fêtes nous prie d'insérer le communiqué suivant :

« S'il en croit les demandes de renseignements qui lui parviennent, le Comité d'organisation a lieu de penser que nos concitoyens se sont intéressés au programme varié qui a été publié ici, il y a quelques jours. Pour répondre à ces demandes, il précise les détails de ce programme en ce qui concerne la soirée de samedi et la matinée de dimanche.

La retraite aux flambeaux aura son succès assuré par la présence de la clique des tambours et clairons de la musique municipale et la présentation de quelques nouveautés discrètement préparées par des membres du Comité. Formation : rue de l'Union à 8 h. 1/2 (Dérabandère), départ à 9 heures.

Dès l'aube, à 6 heures, le dimanche, les amateurs de pinsons se donneront rendez-vous rue de Boilly (Vve Lison) et ce sera le commencement d'une suite ininterrompue de courses, concerts, cortèges. »

ORFÈVRERIE argent et métal argenté
Ve ROMMENS-VANZEVEREN ; 13, Gde-Place 0678

Une descente de Parquet. — Dans la nuit de samedi à dimanche, une rixe se produisait, place des Phalempins, entre Camille Castelain, 17 ans, teinturier, rue de Mâcon, 15, et Henri Mesdagt, 18 ans, rue de Gand, 988. Ce dernier, frappé à la tête d'une matraque plombée, dut être transporté à l'hôpital.

M. Delalé, juge d'instruction, accompagné de son greffier, M. Herlaimont, s'est rendu mercredi après-midi à l'hôpital, où il a entendu la déposition du blessé.

Une plainte a été déposée par M. Baret-Liégeois, 66 ans, employé, rue d'Aire. Le 16 mai dernier, étant à bicyclette, il avait été renversé par un marchand de charbons rue de Guisnes. Il dut de ce fait subir une assez longue incapacité de travail. Le marchand de charbons s'était engagé à réparer le préjudice causé, mais il ne tint pas parole.

M. Lanfant, commissaire, a ouvert une enquête.

Imprimerie Commerciale. Téléphone 19.50. A. Rescor-Verlingue, 29, R. du Conditionnement 0865

Les vols d'avoine à la gare. — Deux sacs d'avoine, faisant partie d'une expédition destinée à M. Six-Bourgeois, négociant, ont été dérobés à la gare aux marchandises. Plainte a été déposée.

BLANC-SEAU. — Grave accident évité. Depuis un certain temps, plusieurs ouvriers sont occupés à agrandir le bassin qui doit recevoir les eaux de la fabrique Vanoutryve. Le travail marchait normalement, quand, mercredi, vers 11 h. 1/2, un craquement se fit entendre suivi du bruit sourd d'une lourde masse qui tombe.

Les habitants du Fort pressentant un malheur sortirent de leurs maisons pour s'informer. C'était un mur haut de trois mètres qui venait de s'écrouler sur une longueur de huit mètres. Trois ouvriers qui travaillaient près de ce mur faillirent être écrasés, et c'est vraiment providentiel qu'aucun d'eux n'ait été atteint.

(o)

ÉTAT-CIVIL DE TOURCOING

du 18 juin

Naissances. — Julia Tasnoen, rue de l'Hippodrome, 45. — Raymonde Barbe, rue St-Roch, 1.

Mariage. — Joseph Devadder, employé de commerce et Palmire Hovine, s. prof.

Décès. — Sophie Lamont, 76 ans, rue de Bapaume, 96. — Léonie Payelle, 44 ans, rue Nationale, 192. — Lucie Dorme, 35 ans, rue de l'Amiral-Courbet, 89. — Raymonde Steux, 22 ans, rue de Madrid, 39.

CHAUFFAGE CENTRAL pour Eglises et Habitations, etc.
62, r. d'Angleterre LILLE. Tél. 11-71 MOREAU & BOUTHILLIER 63

RONCQ

Le Conseil municipal se réunira vendredi à 7 heures 1/2 du soir, pour délibérer sur les affaires suivantes :

Tramway Electrique de Lille à Halluin et Energie Electrique du Nord de la France : communication. — Demandes de subside par diverses sociétés. — Consultation de fournisseurs : augmentation du crédit affecté aux primes d'assiduité. — Achat d'une machine à écrire et d'un duplicateur. — Retraites Ouvrières : emploi de l'allocation de l'Etat. — Extension de l'éclairage public à la carrière Lepers et à la carrière du Moulin Delforge. — Emploi des vieux pavés provenant de la route départementale n° 14 et du chemin d'intérêt commun n° 149. — Emploi du reliquat de la vicinalité : communication. — Restauration de la chaussée pavée, rue de Bousbecque : communication.

Hospice et Bureau de Bienfaisance : communication des comptes et budgets. — Commune : examen des comptes de gestion et d'administration pour 1912 ; formation du budget additionnel de 1913 ; approbation du budget des chemins vicinaux pour 1913 ; établissement du budget primitif pour 1914. — Construction d'une Mairie : présentation d'un avant-projet. — Fêtes publiques : rapport de la Commission des fêtes. — Soutiens de famille de l'armée active et de l'armée territoriale : demande d'indemnité. — Assistance médicale gratuite : admissions d'office. — Assistance obligatoire : communication préfectorale ; examen de nouvelles demandes. — Vote de crédits. — Affaires diverses.

LINSELLES

Le 16e bataillon de chasseurs à pied va faire un exercice avec cartouches à blanc sur le territoire de la commune pendant la nuit du 19 au 20 juin.

Pas de beauté complète sans une belle chevelure, pas de belle chevelure sans faire usage du merveilleux Pétrole Hahn, indispensable pour les coiffures actuelles. 2-0287

MOUVAUX

Le Conseil municipal se réunira demain vendredi, à 8 h. du soir, pour continuer l'ordre du jour de la séance précédente.

Funérailles. — Mardi à 3 heures 1/2 a eu lieu en l'église Saint-François, à Mouvaux-les-Francs, un Salut d'Ange solennel pour Jeanne Deblock, fille de M. Omer Deblock, président de la société d'Anciens Militaires « Le Drapeau » et ancien conseiller municipal.

De nombreuses délégations d'enfants des écoles libres de St-François, habillées de blanc et portant des lys, précédaient le cercueil de leur petite compagne.

La levée du corps a été faite par M. Castelnot, curé de la paroisse.

Derrière le corbillard venaient M. Omer Deblock, père, accompagné de M. Caille, aumônier de l'Institution des Sourds et Muets de Ronchin ses fils aîné, Henri et André, accompagnés par MM. les abbés Bogaert et Delporte, vicaires à St-Joseph à Lille puis M. Desmarchelier, curé de St-Joseph à Lille, et Deblock oncles de la défunte.

Dans la très nombreuse assistance, nous avons remarqué MM. Bataille, ancien maire ; Montaigne et Lacomte-Duber, anciens adjoints ; Grimonpont, Delval, Lefebvre, Gallois, anciens conseillers ; Delporte, vice-président du « Drapeau », etc.

MOUVAUX-LES-FRANCS

Paroisse St-François d'Assise. — Demain vendredi soir, à 8 h. précises, réunion mensuelle de la Jeunesse Catholique. Le R. P. Thomas parlera des « Bienfaits de l'Eglise ».

GRANDE LIQUIDATION Cessation de Commerce DALGRENOUT, liquidateur 29, rue Faidherbe, LILLE 0.0

LILLE

LES AVENTURES D'UN PSEUDO-CAPITAINE DU GENIE

ARCHITECTE A LA ROCHELLE, IL ENDOSSE L'UNIFORME ET VIENT DANS LE NORD OPÉRER COMME CHEVALIER D'INDUSTRIE.

Il y a quelques jours, le 14 juin, un officier à trois galons, de fière prestance, portant l'uniforme sobre mais élégant de l'arme du génie, se présentait à Denain, chez M. Mallez, entrepreneur.

« Je suis, dit-il, le capitaine Philippe, du service technique du génie. Inspecteur permanent des travaux de casernement, je suis chargé par le ministère de la guerre de passer, dans quelques régions, en vue de constructions diverses, des marchés de gré à gré avec les entrepreneurs. Je puis vous accorder un marché de 600.000 fr., mais il vous faudra verser en garantie une somme de 60.000 francs. »

Ce disant, le capitaine déplia une serviette aux flancs rebondis et fit passer sous les yeux de son interlocuteur une lettre de congé parfaitement en règle, au nom du capitaine Philippe, de Paris, et signée du colonel Mourral. D'autres papiers portaient des en-tête du service technique du génie, des cachets du ministère de la guerre.

M. Mallez n'avait aucune raison de douter de la bonne foi de cet élégant officier ; il signa un traité par lequel il s'engageait à construire des casernes à Anzin, à Solesmes, à Valenciennes, et se rendit sans tarder à la recette municipale de Valenciennes verser les 60.000 francs de cautionnement.

Deux jours plus tard, le capitaine du génie revenait ; il parut profondément marri de ce que l'entrepreneur n'avait pas attendu son retour pour effectuer le versement de la caution.

« Cet argent devait, lui dit-il, être confié à la Trésorerie générale de Lille ; mais je vais vous confier un autre marché, de 600.000 francs également. Vous me donnerez votre caution contre un reçu et j'irai le déposer moi-même dans les coffres de la Trésorerie. »

Le reçu qu'entrevit M. Mallez semblait être revêtu de tous les cachets désirables. La facilité avec laquelle cet officier proposait des marchés aussi importants parut cependant anormale à l'entrepreneur, qui résolut de prendre quelques renseignements.

Il se rendit à Paris, au ministère de la guerre. On juge de sa surprise quand il se rencontra là-bas avec un capitaine Philippe, qui était tout autre que celui qu'il connaissait. Une très brève explication lui permit d'apprendre qu'il avait été victime d'un escroc du genre Kœpenick, le fameux pseudo-capitaine allemand.

M. Sébille, chef du contrôle à la Sûreté générale, fut aussitôt informé et conseilla à M. Mallez de donner au soi-disant capitaine Philippe un rendez-vous sur les quais de la gare de Lille.

M. Walter, commissaire divisionnaire de la brigade mobile, avisé par téléphone, chargea M. Pietri, commissaire, et deux inspecteurs, d'opérer l'arrestation de l'escroc.

Le pseudo-capitaine arriva à Lille mardi après-midi, à deux heures et demie. Le commissaire l'aborda :

— Vous êtes bien le capitaine Philippe, lui dit-il.

— Parfaitement, répondit le voyageur, en faisant un correct salut militaire.

— Eh bien ! veuillez me suivre, pria le commissaire.

Interrogé par M. Walter, l'homme le prit d'abord de très haut. Il fit sonner son sabre sur le plancher, montra sa permission.

Il se troubla cependant quand on mit au jour le contenu de sa serviette. Et puis M. Mallez arriva. Le malheureux, confondu, fut contraint d'avouer qu'il n'était point capitaine.

Il fallut toute une nuit pour l'amener à faire connaître son identité.

Ce pseudo-capitaine n'était autre qu'un architecte de La Rochelle, M. Rousselot, âgé de 35 ans.

N'ayant sans doute point fait de bonnes affaires dans son pays, il s'était dit qu'il lui suffisait d'aller dans le Nord, où l'argent abonde. Il espérait, avec quelque adresse, amasser en très peu de temps une rondelette fortune.

Conduit mercredi après-midi au parquet, l'architecte, qui avait revêtu des habits civils, fut interrogé sommairement par M. Delalé, juge d'instruction, et écroué.

Inutile de dire que M. Mallez se réjouit fort d'avoir eu l'excellente idée de déposer en mains sûres son important cautionnement.

BREVET ÉLÉMENTAIRE

JEUNES GENS

A LILLE

Les candidats suivants qui ont subi avec succès les épreuves de dessin et de gymnastique, sont admissibles aux épreuves orales :

Agache, Allavena, Antoine Hubert, Auberty, Bailleul Julien, Bailleul Raymond, Ballot, Barbaut, Barbieux, Bale, Bénard, Bigot, Blandel, Bodin, Bonduel, Bos, Bouchez, Bourré, Boussemaer, Brackers d'Hugo, Bracquart, Brillard, Brunel, Brunot, Cardon, Chantraine, Chotard, Cocus.

Colas Emile, Collier, Colmant, Connesson, Cornette, Courcy, Court, Couvet, Danès, Debeaumont, Debruyne Marceau, Decalf, Defroyelle, Degiganon, Degrave, Deben, Deholander, Deknuydt, Delacherie, Delacourt Robert, Delattre Henri, Delcour Jean, Delmer, Depraetere, Desbonnet, Desitter, Despicht, Dhalluin Denis, Dhalluin Jules, Dherbomez, Dourlen, Drique, Dubois, Duhamel, Duhayon, Duhem, Dumetz, Dumortier, Dumoulin Marcel, Faroux, Fauvergue.

Feys, Florack, Follet Georges, Follet Arthur, Glanelloni, Godon, Goolen, Grondel, Gros, Hamieux, Hénin, Herbaut, Herman, Hespel, Izart Henri, Janssoone, Lamblin Valère, Lancry, Leblanc, Lecoustre, Lecroart, Lefebvre Jules, Lefebvre Henri, Lefebvre Louis, Lefèvre Emile, Legrand, Leleu Edouard, Lespagnol, Leurs, Liard Pierre, Lobel, Loison, Loriau, Loridant.

Maes, Malagrin, Malbrancq, Mangez, Martel Alfred, Martel Marcel, Martin, Médard, Ménard, Mérel Moché, Montigny, Montois, Moré, Montreuil, Naessen, Narguet, Neuts, Obyn, Pako, Paola, Pascaud, Pauwels, Payelle, Perrandin, Perrin, Picavet, Pieters, Pilleboue, Plamont.

Poix, Ponchaut, Possoz, Pottier Raoul, Prévost Auguste, Prévost Henri, Proix, Pronier, Pruvot, Pyck, Quilton, Quintin, Renou, Ricard, Ricaux, Richter, Riff, Robert, Roch, Salgas, Sauvage Marcel, Schietecatte, Sion, Six, Smagghe, Sophys, Stévenard, Tahon, Terrall, Thomas, Topart, Vaillant, Valour, Vankemmelbèke, Vancayseele, Vanelle, Van Loosveldt, Vanpoulle, Vendeville, Verbèke, Verhague Albert, Verheyden, Viart, Viez, Vinck, Visayze, Wattez, Willems, Zaya.

A DOUAI

Voici les noms des candidats définitivement admis :

Auvray, Baget, Bailleux, Befve, Benoit Edgar, Benoit Léon, Billiau, Boulinguez, Brielle, Buridan, Chavatte, Coppin, Coquerel, Danes, Descatoires, Dehon, Delcroix, Demenez, Denisart, Derin, Desmons Louis, Desmons P., Dochez, Douaille, Dubar, Dufour, Dupuis, Durot, Faldherbe, Famard, Foucart, Gaillard, Gamache, Gayet, Govaere, Hamelin, Havez, Hornez, Hottin, Hottois, Jacquenard, Jaspard, Labrique, Lacoste, Lasnes, Ledoux, Lefebvre, Leleu, Lempereur, Leroy, Levêque, Libert, Louvez, Mailley, Mailliet, Margerin, Mazingue, Mavel, Meire, Moine, Nabbe, Pélerin, Piene, Pinquet, Prache, Rombeau, Sangue, Sansen Gaston, Sansen Georges, Turlure, Vaneuil, Vasseur, Vicart, Vickel, Wambergue.

A ARRAS

Jeunes gens : 130 aspirants ; 82 admissibles. Liste des admissibles :

MM. Ance, Aucremane, Barbier, Baroux, Becart, Billet, Blanquet, Blondel, Bocquillon, Boulogne, Bouquet André, Bourgois, Bouteux, Branduy, Brevière, Bruche, Camus, Col, Colot, Conraux, Dave, Debay, Debeet, Défossé, Déjardin, Delattre, Delpouve, Deltour, Deputte, Dervieau, Deseille, Desmont, Douchet, Dubois, Duez, Dujardin, Edmond, Flambry, Frélicz, Gest, Gras, Guffroy, Haraque, Hazard, Helleboid, Hermant, Kerckhove, Landas, Laurent, Lebrun, Leclercq, Lefebvre Daniel, Lefebvre Robert-Charles, Lefrère, Legras, Lemoine, Leprince, Leroux, Macaire, Macquet, Mairesse, Mallet, Marquant, Martinage, Maurice, Merlin, Miclet, Milot, Moreau, Morel, Mouillez, Parent, Picqué, Pourchez, Quében, René, Sauvage, Storme, Valein, Véron, Zingerly.

A SAINT-OMER

Sur 129 aspirants, 82 ont été admissibles aux épreuves de la première série :

MM. Achtergalle, Alluin, Bacquart, Barbier, Béghin, Bergot, Berlancourt, Beudin, Bourgois, Brebant, Briche, Carneaux, Chevalier, Choquet, Cofin, Culnaërt, Darques, Debast, Delattre André, Delattre René, Delengaigne, Demaret René, Dencœu, Deront, Dubois Marcel, Duchenne, Ducreux, Duez, Dufios, Dufour, Dupont, Duterte, Flandrin, Foucault René, Gavel, Gavrel, Gengembre, Godel, Goidin Marcel, Goidin Victor, Gragez, Gremmonprez, Hennebert, Herniez, Jacquette, Jennequin, Joly, Leblond André, Leblond Jean, Leblond Maurice, Laurent, Lecocq, Lecointe, Lemieuvre, Leroy, Lesage, Logier, Longuet, Loyer, Martel, Merlier, Merlot, Moitel, Muselet, Pecqueur, Poidevin, Quillioit, Renier, Roches, Rufin, Ryckelynck, Scaillierel, Septier, Sindenier, Tilloy, Topart, Trotin, Vang, Vasseur Marcel, Vichery, Wallart, Wellet.

TRIBUNAUX

TRIBUNAL CIVIL DE LILLE

Audience des criées du mercredi 18 juin 1913

Ville de Tourcoing. — Art. 1er, rue de Tournai, 69, une maison à usage de commerce avec magasin d'une contenance de 159 m. c.

Mise-à-prix 11.000 fr. Adj. sur la mise-à-prix à Me Jaspar.

Art. 2e, rue Belle-Vue, nos 74, 76, 78, 80, 80 bis, cinq maisons à usage d'habitations et les fonds et terrain en dépendant d'une contenance de 534 m. c. 65 déc. c.

Mise-à-prix 6000 fr. Adj. sur la mise-à-prix à Me Jaspar.

Commune de Bersée. — Une grande propriété à usage de minoterie avec maison d'habitation et 35 ares de fonds à vendre sur baisse de mise-à-prix.

Mise-à-prix 15.000 fr. Adj. 10.200 fr. à Me Le Fort.

Hellemmes-Lille. — Rue Camille-Desmoulins, 4, une maison à usage d'habitation.

Mise-à-prix 6000 fr. Adj. 7.050 fr. à Me Godron.

Ville de La Madeleine. — Rue du Quai, une vaste propriété à usage de scierie mécanique et de commerce de bois d'une contenance d'environ 5.996 m. c.

Mise-à-prix 80.000 fr. Pas d'enchérisseur.

Ville d'Armentières. — Rue Gambetta, 91, une maison à usage d'habitation ou de commerce.

Mise-à-prix 500 fr. Adj. 2.800 fr. à Me Devrière.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

Audience du mercredi 18 juin 1913
Présidence de M. LEBAY, vice-président

DELIT DE CHASSE

M. Collette, distillateur à Seclin, et M. Desurmont, son gendre, sont poursuivis pour un singulier délit de chasse. Ils auraient procédé ou fait procéder à l'introduction de lapins vivants dans la partie de la forêt de Phalempin louée par eux à l'Etat.

M. Fremicourt a soutenu la prévention. Me Houdoy fils a plaidé pour les délinquants.

Jugement à quinzaine.

PROCES DE PRESSE

M. Gustave Gatti, gérant du *Journal de Comines*, est poursuivi par M. Ducarin, maire de cette Ville, pour diffamation.

Il réclame 1600 fr. de dommages-intérêts et trois insertions.

Me Bataille, dans une spirituelle plaidoirie, a présenté la défense de M. Gatti et a réclamé l'incompétence.

Jugement à quinzaine.

AFFAIRES DIVERSES

Douze jours à Edouard Dubrulle, 57 ans ; deux mois à Achille Lejour, 27 ans, tous deux demeurant à Roubaix, fraude de 1 kil. de tabac et de 72 kil. d'allumettes (324.000 allumettes). Tous deux sont en outre condamnés solidairement à 500 fr. d'amende.

— Deux mois et 500 fr. à Auguste Klemmel, sans domicile, pour outrages, rébellion et ivresse, place de Théâtre, à Lille, vendredi dernier.

CHRONIQUE SPORTIVE

JEU DE BALLE

A LILLE

Dimanche 22 juin, à trois heures, sur le Ballodrome du Boulevard des Ecoles, Grand Défi entre deux fortes parties de seconde spéciale : Lille (Collier-Lamy) et Lens (Tison-Vaillant).

A QUIEVRAIN

Dimanche 22 juin, à trois heures, Grande Lutte entre les deux plus fortes parties françaises de 1re catégorie : Jeumont (Les Rouges, Lebrun-Poirette) et Valenciennes (Adonis, Thibaut).

Qui l'emportera cette fois ? A voir la belle performance des Jeumontois, ils semblent que ces derniers deviennent de plus en plus redoutables, mais les jours se suivent et ne ressemblent guère. Aussi les Valenciennois ont tous à cœur de venger leur défaite de dimanche dernier ; d'ailleurs de gros paris ont été engagés sur l'issue de ce combat, tous les fervents de la balle se donneront rendez-vous dimanche à Quiévrain pour venir acclamer et encourager les prouesses de nos joueurs français.

Du beau temps et le sport ballant remportera encore un triomphe sans précédent.

SUCRE ABEILLE le plus sucré

SUCRES ET BETTERAVES

*Du Journal des Fab